



**SCHEMA DIRECTEUR POUR LE
DEVELOPPEMENT
DES FILIERES DE L'ELEVAGE
AU CONGO**

Volume 2

Programmes de développement des filières

JUIN 2009

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
NOTE DE PRESENTATION	5
PROGRAMMES DE PROMOTION DES FILIERES	7
1.1. Contexte et justification.	8
1.3. Contraintes à lever.....	8
1.4. Stratégie de promotion.	9
1.5. Résultats attendus.....	10
1.6. Coût du Programme	10
1.7. Chronogramme des activités	13
2.1. Contexte et justification	14
2.2. Objectifs spécifiques du secteur.....	14
2.3. Contraintes à lever.....	14
2.4. Stratégie de promotion	14
2.5. Résultats attendus.....	14
2.6. Coût du Programme	15
2.7. Chronogramme d'exécution du programme	16
3. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE BOVINE	17
3.1. Contexte et Justification	17
3.2. Objectifs spécifiques du secteur.....	17
3.3. Contraintes à lever.....	17
3.5. Résultats attendus.....	17
3.6. Coût du Programme	17
3.7. Chronogramme d'exécution du Programme.	19
4. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE OVINE-CAPRINE.....	20
4.1. Contexte et Justification	20
4.2. Objectifs spécifiques du secteur.....	20
4.3. <i>Contraintes à lever</i>	20
4.4. Stratégies de promotion.....	20
4.5. Résultats attendus.....	20
4.6. Coût du Programme	21
4.7. Chronogramme d'exécution du Programme.	22
5. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE LAIT	23
5.1. Contexte et justification	23
5.2. Objectifs spécifiques	23
5.3. Contraintes à lever.....	23
5.5. Résultats attendus.....	23
5.6. Coût du programme.....	24
5.7. Chronogramme d'exécution du Programme	25
6. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE ELEVAGES NON CONVENTIONNELS.....	26
6.1 SOUS PROGRAMME AULACODICULTURE.....	26
6.1.1. Contexte et justification	26
6.1.2. Objectifs spécifiques du secteur.....	26
6.1.3. Contraintes à lever.....	26
6.1.4. Stratégies de promotion.....	26
6.1.5. Résultats attendus.....	27
6.1.6. Coût du sous programme.....	27
6.1.7. Chronogramme d'exécution du sous programme	28

6.2 SOUS PROGRAMME CUNICULTURE.....	28
6.3 SOUS PROGRAMME APICULTURE	31
PROGRAMMES D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES	34
1. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES	35
1.1. Contexte et justification	35
1.2. Objectifs spécifiques	35
1.3. Contraintes à lever.....	35
1.4. Stratégies de promotion.....	36
1.5. Résultats attendus	36
1.6. Coût du programme.....	36
1.7. Chronogramme d'exécution du programme	38
2. PROGRAMME NATIONAL DE CONTROLE DES EPIZOOTIES.....	39
2.1. Contexte et justification	39
2.2. Objectifs spécifiques	39
2.3. Contraintes à lever.....	39
2.4. Stratégies de promotion.....	39
2.5. Résultats attendus	40
2.6. Coût du programme.....	40
2.7. Chronogramme d'exécution du programme	42
3. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA COMMERCIALISATION ET DE TRANSFORMATION DES VIANDES	43
3.1. Contexte et justification	43
3.2. Objectifs spécifiques	43
3.3. Contraintes à lever.....	43
3.4. Stratégies de promotion.....	43
3.5. Résultats attendus	43
3.6. Coût du programme.....	44
3.7. Chronogramme d'exécution du programme	45
4. PROGRAMME DE MODERNISATION DE L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE LIE A L'ELEVAGE AU CONGO	46
4.1. Contexte et justification	46
4.2. Objectifs	46
4.3. Activités à mettre en place	46
4.4. Durée du programme.....	47
4.5. Résultats attendus	47
4.6. Coût du programme.....	47
4.7. Chronogramme d'exécution du programme.	48
ANNEXES	49

SIGLES ET ABREVIATIONS

CAT : Centre d'Appui Technique

CRVZ : Centre de Recherches Vétérinaires et Zootechniques.

DDE : Direction Départementale de l'Élevage.

DGE : Direction Générale de l'élevage.

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

MAE : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

MDIPSP : Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé.

MEFB : Ministère de l'Économie des Finances et du Budget.

MFPRE : Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État

MRSIT : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technique.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

- Dr Jean Fulgence MOUANGOU, Coordonnateur National ;
- Dr Jean Didier KIMBOUANI, Coordonnateur Technique ;
- Dr Désiré NTADI, Consultant filière porcine ;
- Dr Gustave MATINGOU PASSI, Consultant filière bovins/petits ruminants/viande ;
- Dr Cyrille LOUNGOUEDEI, Consultant filière lait ;
- Dr Samuel DOUMANI, Consultant filière élevages non conventionnels ;
- Ing. BITEMO, née Claudine Anasthasie LOKO, personne-ressource ;

Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technique

- Dr Etienne NKODIA, Consultant filière aviculture ;

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

- Dr Zachary RHISSA, Bureau sous-régional FAO Afrique Centrale ;
- Dr Wora Ibrahim SALAMI, Consultant CTPD Libreville (Gabon) ;
- Dr Athman MRAVILI, Bureau sous-régional FAO Afrique Centrale ;
- Ing. Hassane ABDOURAHAMANE, Bureau sous-régional FAO Afrique Centrale ;
- Ing. Jean Claude KINGA, Consultant élevage, FAO Brazzaville.

Autres

- Brice Séverin PONGUI, Consultant juriste ;
- Peter Gaël Armel KIDOUDOU, Consultant informaticien ;
- Ing. Anselme BIKINDOU MOUAMBA, personne-ressource ;
- Ing. Toussaint KOULENGANA, personne-ressource.
- Société d'Etudes et de Promotion du Développement Rural (SEP – Développement)

NOTE DE PRESENTATION

Le présent volume est consacré à la définition des programmes de développement des filières prioritaires de l'élevage. Ceux ci ont été déterminés en relation avec les contraintes et les potentialités identifiées dans le premier volume relatif à l'analyse des filières.

Deux grands types de programmes ont été mis en évidence :

- Les programmes de promotion des filières ;
- Les programmes d'appui au développement des filières.

Les programmes de promotion des filières sont ceux qui concernent le développement des filières de production animale dans le cadre des systèmes améliorés.

L'objectif fondamental visé est l'accroissement de la productivité des cheptels. Dans ce groupe six programmes prioritaires ont été proposés. Il s'agit de :

- Programme de promotion de la filière avicole ;
- Programme de promotion de la filière porcine ;
- Programme de promotion de la filière bovine ;
- Programme de promotion de la filière ovine/caprine ;
- Programme de promotion de la filière lait ;
- Programme de promotion de la filière élevages non conventionnels.

Les programmes d'appui au développement des filières, quant à eux, constituent un ensemble de programmes horizontaux et structurants dont l'exécution conditionne la mise en œuvre des programmes précédemment décrits.

Ils portent sur :

- Le renforcement des capacités institutionnelles ;
- La modernisation de l'environnement juridique ;
- Le contrôle des maladies du bétail ;
- Le renforcement des capacités de commercialisation et de transformation des produits.

Les programmes identifiés ont été rédigés sous forme de fiche de deux à trois pages présentant chacun un exposé des motifs (Contexte et justification), les objectifs visés, les contraintes à lever, les stratégies de promotion, les résultats attendus, le coût du programme, et les modalités de financement.

Les objectifs généraux de ces programmes sont :

- Contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et le chômage ;
- Contribuer à la réduction de la dépendance extérieure du pays en produits carnés, laitiers et œufs ;
- Soutenir la formation des associations professionnelles des producteurs ;
- Améliorer les revenus des éleveurs ;
- Réduire les importations.

a. Coût des programmes

Le coût total des programmes prioritaires du schéma directeur pour le développement des filières de l'élevage au Congo est de **296 347 854 000** Fcfa sur 5 ans, repartis comme suit :

- Apport de l'Etat : 130 120 891 383 Fcfa
- Contribution des bailleurs (publics et privés) : 70 284 374 108 Fcfa
- Contribution des acteurs impliqués : 95 942 588 425 Fcfa

Tableau n°1 : Budget des Programmes

PROGRAMMES	Montant (FCFA)	Sources de financement		
		Etat	Bailleurs	Promoteurs
Promotion filière avicole	72 347 978 917	14 477 620 783	15 335 459 508	42 534 898 625
Promotion filière porcine	69 359 892 000	14 115 814 400	27 638 038 800	27 606 038 800
Promotion filière bovine	127 472 610 000	85 798 082 000	20 837 264 000	20 837 264 000
Promotion filière ovine-caprine	16 745 610 000	7 740 106 000	4 502 752 000	4 502 752 000
Promotion filière lait	504 190 000	481 034 000	11 578 000	11 578 000
Promotion filière élevages non conventionnels	1 671 085 000	1 173 862 000	165 741 000	331 482 000
Renforcement des capacités institutionnelles	4 915 136 000	4 023 536 000	886 200 000	5 400 000
Contrôle des épizooties	1 017 852 000	610 711 200	407 140 800	0
commercialisation et de la transformation de la viande	2 263 500 000	1 697 625 000	452 700 000	113 175 000
Modernisation de l'environnement juridique	50 000 000	2 500 000	47 500 000	0
TOTAL	296 347 853 917	130 120 891 383	70 284 374 108	95 942 588 425

b. Sources de financement

Elles sont de 3 ordres :

- L'Etat à travers le Fonds de Soutien à l'Agriculture (FSA) alimenté à hauteur de 10% du budget d'investissement annuel
- Les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, Union Européenne, FIDA...) et les banques locales (BDEAC, MUCODEC, ...)
- Les promoteurs (les acteurs eux-mêmes)

c. Mécanismes de financement

Le financement du sous-secteur élevage se fera à travers les projets à l'instar du Programme National pour la Sécurité Alimentaire (PNSA). Le ministère de l'agriculture devra mobiliser les fonds destinés à l'élevage en mettant en place un mécanisme de coordination de tous les fonds alloués aux programmes du schéma directeur.

d. Modalités de financement

En dehors des CAT qui seront exclusivement financés et gérés par l'Etat, les autres composantes des programmes verront la participation des bailleurs publics et privés et la contribution des promoteurs et bénéficiaires impliqués.

PROGRAMMES DE PROMOTION DES FILIERES

1. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE AVICOLE

1.1. Contexte et justification.

Les produits avicoles (viande et œufs) occupent une place importante dans la consommation des ménages congolais. Ils représentent environ 50% du volume total des importations des produits animaux estimées à 45789 ,6 tonnes en 2007 (Direction Générales des Douanes).

Depuis 2002, on assiste à une relance du secteur avicole notamment en zone périurbaine. Cependant la production nationale de viande et d'œufs demeure faible et ne couvre la consommation respectivement qu'à hauteur de 0,53 % et 47,61 % (Etat des lieux et cartographie de la filière avicole 2008)..

Pour inverser cette tendance, il sied de mettre en place une stratégie opérationnelle de développement de l'aviculture par la valorisation des immenses potentialités naturelles et humaines dont dispose le pays en terme de production de céréales et de légumineuses.

1.2. Objectifs spécifiques du secteur

En 5 ans :

- Réduire de 30% les importations de viande de volaille à court terme et viser une autosuffisance dans 20 ans ;
- Faire passer la consommation d'œufs par habitant et par an de 5 à 15 unités ;
- Accroître la capacité nationale de production d'aliments pour volaille pour atteindre 180 tonnes/jour ;
- Assurer une production annuelle de 1.500.000 poussins chair d'un jour et 250.000 poussins ponte d'un jour par la mise en place d'un élevage de 42.000 parentaux en moyenne ;
- Augmenter la productivité numérique de l'élevage avicole traditionnel en réduisant la mortalité de 30 à 15% par une maîtrise des conditions zoo-sanitaires de base et zootechnique.
- Promouvoir l'amélioration génétique du poulet de race locale
- Promouvoir l'élevage d'autres espèces de volaille par l'installation de :
 - ✓ 7100 unités d'élevage de pintades ;
 - ✓ 700 unités d'élevage de canards ;
 - ✓ 1400 unités d'élevage de pigeons et de cailles.

1.3. Contraintes à lever

Elles sont de trois (3) ordres :

a)-Contraintes alimentaires

- la faible production des céréales ;
- l'absence des sources de protéines (soja, tourteaux d'arachide et palmiste, farine de poisson);
- la faible production d'aliment de bétail ;
- la difficulté d'acquisition des poussins d'un jour ;
- le coût élevé des produits vétérinaires.

b) Contraintes sanitaires

- les pathologies dévastatrices comme la pseudo- peste aviaire ou maladie de Newcastle et la coccidiose ;
- l'absence d'une chaîne de froid pour la conservation des vaccins.

c) Autre contrainte

Le manque de formation de certains acteurs (éleveurs, fabricants d'aliments, etc....)

1.4. Stratégie de promotion.

1.4.1. Installation de fabriques d'aliments de bétail

- a) 2 unités d'une capacité minimale de 80 tonnes/jour à Brazzaville et à Pointe Noire.
- b) 7 petites unités (8 tonnes/jour), dans les villes secondaires.

1.4.2. Création des unités de production de poussins d'un jour

L'Etat appuiera la mise en place :

- a) de 4 couvoirs d'une capacité unitaire de 100.000 œufs chair et de 4 couvoirs de 20.000 œufs ponte à installer progressivement sur 5 ans ;
- b) des élevages de 19.000 parentaux chair et 23.000 parentaux ponte produisant respectivement 1.500.000 et 250.000 poussins.

1.4.3. Installation de 659 exploitations avicoles de ponte d'une capacité moyenne de 500 sujets sur 5 ans.

1.4.4. Installation progressive de 3000 exploitations avicoles chair d'une capacité de 1000 sujets sur 5 ans.

1.4.5. Mise en place d'un programme de prophylaxie en élevage traditionnel portant sur la vaccination contre la maladie de New Castle et la vulgarisation des techniques d'élevage.

Ce programme nécessite au préalable la formation des auxiliaires d'élevage, le recensement du cheptel avicole national et l'implantation de nouvelles pharmacies vétérinaires

1.4.6. Installation de 9200 nouvelles exploitations d'autres espèces de volaille dont :

- 7100 unités d'élevage de pintades ;
- 700 unités d'élevage de canards ;
- 1400 unités d'élevage de pigeons et de cailles.
-

1.5. Résultats attendus

En 5 ans :

- 15.000 tonnes de viandes de poulet et 66.000.000 œufs de table sont produits en élevage intensif;
- La mortalité en élevage traditionnel est réduite de 30 à 15% ;
- L'élevage des autres espèces de volailles est promu.

Le pays devrait pouvoir couvrir 30% au moins de la consommation en viande de volaille et la totalité des importations d'œufs.

1.6. Coût du Programme

Le coût du programme est évalué à soixante douze milliards trois cent quarante sept millions neuf cent soixante dix huit mille neuf cent dix sept (72.347 .978 .917) Francs CFA.

Tableau n°2 : Coût de la composante « production d'aliments centrés »

Relance de la production d'aliments	Budget d'une exploitation			Nbre d'exploit	coût total des exploitations
	Quantité	Pu	Pt		
Construction					
Grandes unités	1	200 000 000	200 000 000	2	400 000 000
Petites unités	1	20 000 000	20 000 000	7	140 000 000
Equipement			-		-
Broyeur mélangeur grandes unités	1	30 000 000	30 000 000	2	60 000 000
Broyeur petite unité	1	5 000 000	5 000 000	7	35 000 000
Silos	4	50 000 000	200 000 000	2	400 000 000
Matières premières (kg)	16 425 000	350	5 748 750 000	1	5 748 750 000
Frais généraux grandes unités	1	50 000 000	50 000 000	2	100 000 000
Frais généraux petites unités	1	10 000 000	10 000 000	7	70 000 000
Formation	7	25 000	175 000	1	175 000
SOUS TOTAL					6 953 925 000

Tableau n°3 : Coût de la composante « production de poulets de chair »

libelle	Quantité	pu	Pt	Nbre d'exploit	cout total des exploitations
Unité de production (4000 sujets par an)					
Infrastructure (bâtiment de 100 m2)	1	5 000 000	5 000 000	3 000	15 000 000 000
Equipement	1	45 000	45 000	3 000	135 000 000
Achat de poussins d'un jour	4 500	800	3 600 000	3 000	10 800 000 000
Aliments (4,5 kg/sujet)	20 250	400	8 100 000	3 000	24 300 000 000
Produits vétérinaires	1	100 000	100 000	3 000	300 000 000
Frais généraux	1	100 000	100 000	3 000	300 000 000
Formation	1	250 000	250 000	3 000	750 000 000
SOUS TOTAL					51 585 000 000

Tableau n°4 : Coût de la composante « production d'oeufs »

Libellé	Budget d'une exploitation			Nbre d'exploit	Coût total des exploitations
	Quantité	Pu	Pt		
Unité de production (500 sujets par cycle)					
Infrastructure	1	5 000 000	5 000 000	659	3 295 000 000
Equipement		50 000	50 000	659	32 950 000
Acquisition des poussins	556	1 100	611 111	659	402 722 222
Aliments	30 556	400	12 222 222	659	8 054 444 444
Produits vétérinaires	1	300 000	300 000	659	197 700 000
Frais généraux	1	200 000	200 000	659	131 800 000
Formation	1	25 000	25 000	659	16 475 000
SOUS TOTAL					12 131 091 667

Tableau n°5 : Coût de la composante « production des poussins d'un jour »

Libellé	Quantité	Pu	Pt
Infrastructure	1	100 000 000	100 000 000
Equipement			
Couver de 20000 œufs	4	20 000 000	80 000 000
Couver de 100000 œufs	4	50 000 000	200 000 000
Achats des parentaux			
Chair	18 984	5 000	94 920 000
Ponte	22 965	5 000	114 825 000
Aliments	2 307 195	350	807 518 250
Produits vétérinaires	41 949	1 000	41 949 000
Frais généraux			200 000 000
Formation	4	3 000 000	12 000 000
SOUS TOTAL			1 651 212 250

Tableau n°6 : Coût de la composante « élevage traditionnel »

Elevage traditionnel (25 sujets par unité)					
Libellé	Budget d'une exploitation			Nbre d'exploit	Coût total des exploitations
	Quantité	Pu	Pt		
Infrastructure	1	30 000	30 000	100	3 000 000
Equipement	1	5 000	5 000	100	500 000
Acquisition des animaux	1	65 000	65 000	100	6 500 000
Aliments	1	87 500	87 500	100	8 750 000
Produits vétérinaires	1	15 000	15 000	100	1 500 000
Frais généraux	1	50 000	50 000	100	5 000 000
Formation	1	15 000	15 000	100	1 500 000
SOUS TOTAL					26 750 000

Tableau n°7 : Coût total et modalités de financement du programme

Composantes du budget	Montant (FCFA)	Sources de financement		
		Etat	Bailleurs	Promoteurs
Relance de la production d'aliment	6 953 925 000	1 390 785 000	2 086 177 500	3 476 962 500
Relance de la production de poulet de chair	51 585 000 000	10 317 000 000	10 317 000 000	30 951 000 000
Relance de la production des œufs	12 131 091 667	2 426 218 333	2 426 218 333	7 278 655 000
Production de poussins d'un jour	1 651 212 250	330 242 450	495 363 675	825 606 125
Elevages traditionnels	26 750 000	13 375 000	10 700 000	2 675 000
TOTAL	72 347 978 917	14 477 620 783	15 335 459 508	42 534 898 625

- Relance production d'aliment : Etat 20% , Bailleurs 30% et Promoteurs 50%
- Relance de la production de poulet de chair : Etat 20%, Bailleurs 20% et Promoteurs 60%
- Relance de la production des œufs : Etat 20%, Bailleurs 20% et Promoteurs 60%
- Relance production poussin d'un jour : Etat 20% , Bailleurs 30% et Promoteurs 50%
- Elevage traditionnel : Etat 50%, Bailleurs 40% et promoteurs 10%

1.7. Chronogramme des activités

Le schéma du chronogramme proposé se présente comme suit :

Tableau n° 8 : Chronogramme des activités de la filière avicole

N°	Activités	Année de réalisation					Responsable de la mise en œuvre
		A1	A2	A3	A4	A5	
1	Lancement du programme						MAE/FAO/Bailleurs de fonds
2	Sensibilisation des acteurs et des autorités politico administratives						MAE/Collectivités locales
3	Identification des éleveurs et des effectifs						MAE/FAO
4	Création des centres de production des poussins d'un jour (chair et ponte), des pintadeaux et cannetons						MAE/FAO/privés/ONG
5	Promotion des cultures de maïs et de soja						MAE/FAO/Collectivités locales/acteurs
6	Installation des usines d'aliment de bétail						MAE/FAO/privés/ONG
7	Choix des zones d'intervention						MAE/FAO
8	Construction des poulaillers en matériaux locaux (élevage traditionnel)						MAE/FAO /acteurs
9	Distribution des coqs améliorés						MAE/FAO /acteurs/ONG
10	Mise en place des pharmacies vétérinaires						MAE/FAO/privés/ONG
11	Installation des éleveurs et vulgarisation des techniques vétérinaires et zootechniques						MAE/FAO
12	Formation et encadrement des éleveurs et fabricants d'aliment de bétail						MAE/FAO
13	Suivi et évaluation du programme						MAE/FAO /Bailleurs de fonds

2. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE PORCINE

2.1. Contexte et justification

Le système actuel de l'élevage porcin porte sur deux types à savoir : le type traditionnel et le type amélioré (semi-intensif et intensif). Malgré la relance observée depuis 2002, la production ne couvre que très faiblement la consommation (24,41 %).

Animal très prolifique et à cycle court, le porc compte parmi les espèces à promouvoir pour accroître l'approvisionnement en viande. A cet effet la mise en place d'un programme spécial s'avère indispensable pour réduire la dépendance actuelle du pays en viande de porc.

2.2. Objectifs spécifiques du secteur

- Couvrir au moins 50% des besoins nationaux en viande porcine dans une période de 5 ans et viser une autosuffisance alimentaire à moyen terme ;
- Mettre en place un Centre d'Appui Technique (CAT) pour produire et diffuser des géniteurs aux éleveurs ;
- Augmenter la productivité numérique de l'élevage porcin traditionnel en réduisant la mortalité de 15 à 10% par une maîtrise des conditions zoo-sanitaires et zootechniques.

2.3. Contraintes à lever

Les contraintes à lever sont :

- Les maladies notamment la Peste Porcine Africaine ;
- La difficulté d'approvisionnement en aliment de bétail ;
- Le manque de structures de production des géniteurs performants ;
- La faiblesse de l'encadrement des éleveurs.

2.4. Stratégie de promotion

Elle repose sur les 4 actions suivantes :

- l'installation d'un CAT capable de produire et diffuser par un système de métayage 25000 reproducteurs en 5 ans ;
- L'installation de 2046 nouveaux élevages d'au moins 6 reproducteurs (1 mâle et 5 femelles) par le métayage dont les modalités pratiques sont à définir ;
- L'encadrement rapproché des éleveurs (formation) ;
- Mise en place d'un programme de prophylaxie des maladies porcines portant particulièrement sur le contrôle de la PPA (peste porcine africaine) ;
- Appui à la transformation des viandes en produits de charcuterie.

2.5. Résultats attendus

En 5 ans :

- 2046 nouveaux élevages de 5 femelles et 1 mâle chacun sont installés ;
- Près de 6500 tonnes de viande sont produites, soit 50% de la demande nationale;
- La mortalité en élevage traditionnel est réduite de 15 à 10% et le format par croisement raisonné est amélioré.

2.6. Coût du Programme

Le coût du programme s'élève à soixante neuf milliards trois cents cinquante neuf millions huit cent quatre vingt douze mille (69 359 892 000) francs CFA.

Tableau n°9 : Coût de la composante « Mise en place du CAT »

Mise en Place du CAT	Quantité	Pu	Pt
Infrastructure (m2)	939	50000	46 950 000
Equipement			10 000 000
Achat des animaux	44	2000000	88 000 000
Aliments en kg	311700	350	109 095 000
Produits vétérinaires	1	500000	500 000
Frais généraux	1	10000000	10 000 000
Formation	5	50000	250 000
SOUS TOTAL			264 795 000

Tableau n°10 : Coût de la composante « installation des nouveaux élevages »

Libellé	Budget d'une exploitation			Nbre d'exploit	Coût total
	Quantité	Pu	Pt		
Infrastructure (355 m2)	1	17 750 000	17 750 000	2 046	36 316 500 000
Equipement	1	50 000	50 000	2 046	102 300 000
Crédit Bétail			-	2 046	-
Aliments en kg	44 970	350	15 739 500	2 046	32 203 017 000
Produits vétérinaires	1	50 000	50 000	2 046	102 300 000
Frais généraux	1	100 000	100 000	2 046	204 600 000
Formation	1	30 000	30 000	2 046	61 380 000
SOUS TOTAL					68 990 097 000

Tableau n°11 : Coût de la composante « élevage traditionnel »

Libellé	Quantité	Pu	Pt
Distribution des males	1 000	50 000	50 000 000
Formation des auxiliaires	200	100 000	20 000 000
Formation des éleveurs	1 000	25 000	25 000 000
Frais généraux			10 000 000
SOUS TOTAL			105 000 000

Tableau n°12 : Coût total et modalités de financement du programme

Composantes du budget	Montant (FCFA)	Sources de financement		
		Etat	Bailleurs	Promoteurs
Mise en place des CAT	264 795 000	264 795 000	0	0
Installation de nouveaux élevages	68 990 097 000	13 798 019 400	27 596 038 800	27 596 038 800
Elevages traditionnels	105 000 000	53 000 000	42 000 000	10 000 000
TOTAL	69 359 892 000	14 115 814 400	27 638 038 800	27 606 038 800

- CAT : supportés à 100% par l'Etat
- Nouveaux élevages : Etat 20%, Bailleurs 40% et promoteurs 40%
- Elevage traditionnel : Etat 50%, Bailleurs 40% et promoteurs 10%

2.7. Chronogramme d'exécution du programme

Tableau n° 13 : Chronogramme des activités de la filière porcine :

Numéro d'ordre	Activités	Années de réalisation					Responsable de la mise en œuvre
		A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	
1	Lancement du programme						MAE/FAO
2	Sensibilisation des acteurs et des autorités politico administratives						MAE
3	Recensement des acteurs et du cheptel						MAE
4	Organisation des acteurs de la filière en associations						MAE, Collectivités Locales
5	Mise en place du CAT						MAE/FAO
6	Achat équipements et géniteurs						MAE
7	Formation des encadreurs						MAE
8	Formation des différents acteurs de la filière						MAE/FAO Vétérinaires privés
9	Installation des acteurs (producteurs)						MAE
10	Exécution du métayage porcin						MAE/ FAO
11	Approvisionnement et distribution d'intrants (aliments et médicaments)						MAE/Collectivités Locales/ Secteur Privé
12	Suivi et évaluation						MAE, FAO, Bailleurs de fonds

3. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE BOVINE

3.1. Contexte et Justification

Depuis le désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation du secteur agricole, l'élevage bovin a connu un grand déclin. L'offre importante est assurée par les importations qui s'évaluent à plus de 4755 millions de FCFA chaque année. Conscient de cette situation de dépendance alimentaire, l'Etat congolais recherche les possibilités de relancer cet élevage.

3.2. Objectifs spécifiques du secteur

- Couvrir au moins 10% des besoins nationaux en viande bovine dans une période de 5 ans. Cette phase permettra de reconstituer un cheptel quasi décimé et d'envisager à moyen terme une production plus conséquente ;
- Importer des matrices et mettre en Place 3 CAT pour produire et diffuser des géniteurs aux éleveurs.

3.3. Contraintes à lever

Les contraintes à lever sont :

- Les trypanosomoses dans les zones d'introduction des animaux ;
- Le déficit en géniteurs ;
- La faiblesse de l'encadrement des éleveurs ;
- Le coût élevé des intrants et matériel d'élevage ;
- Le problème foncier

3.4. Stratégie de Promotion

Elle repose sur les actions suivantes :

- L'installation de 3 CAT (Dihessé, Boundji et Mpassa) capables de produire et diffuser près de 50.000 reproducteurs en 5 ans ;
- L'appui à l'installation des nouveaux éleveurs par métayage ;
- L'encadrement rapproché des éleveurs (formation) ;
- Mise en place d'un programme de prophylaxie portant particulièrement sur le contrôle des pathologies vectorielles et infectieuses majeures.

3.5. Résultats attendus

- 1800 tonnes de viande bovine sont produites à la 5^{ème} année, soit une couverture de 10% de la demande nationale.
- Près de 8000 nouveaux élevages d'au moins 6 reproducteurs (1 mâle et 5 femelles) sont installés.

3.6. Coût du Programme

Le coût du programme est évalué à cent vingt sept milliards quatre cent soixante douze millions six cent dix mille (127 472 610 000) francs CFA.

Tableau n°14 : Coût de la composante « installation des 3 CAT »

Libellé	Budget d'un CAT			Nbre d'exploit	Coût total des exploitations
	Quantité	Pu	Pt		
Infrastructure	1	35 000 000	35 000 000	3	105 000 000
Equipement (mat tech,mat roulant,...)	1	39 750 000	39 750 000	3	119 250 000
Achat des animaux	16665	1 500 000	24 997 500 000	3	74 992 500 000
Produits vétérinaires				3	10 000 000
Frais généraux				3	152 250 000
Formation	3	50 000	150 000	3	450 000
Sous total					75 379 450 000

Tableau n°15 : Coût de la composante « installation des nouveaux élevages »

Libellé	Quantité	Pu	Pt	Nbre d'exploit	Coût total des exploitations
Infrastructure (60 ha/unité)	1	6 000 000	6 000 000	8000	48 000 000 000
Crédit Bétail (transport animaux)	1	400 000	400 000	8000	3 200 000 000
Produits vétérinaires	1	100 000	100 000	8000	800 000 000
Frais généraux				8000	8 000 000
Formation					
Formation des auxiliaires	1	30 000	30 000	172	5 160 000
Formation des éleveurs	1	10 000	10 000	8000	80 000 000
Sous total					52 093 160 000

Tableau n°16 : Coût total et modalités de financement du programme

Composantes du budget	Montant (FCFA)	Sources de financement		
		Etat	Bailleurs	Promoteurs
3 CAT	75 379 450 000	75 379 450 000	0	0
Installation des nouveaux élevages	52 093 160 000	10 418 632 000	20 837 264 000	20 837 264 000
TOTAL	127 472 610 000	85 798 082 000	20 837 264 000	20 837 264 000

- Installation des CAT : Etat 100%
- Installation des nouveaux élevages : Etat 20%, Bailleurs 40% et Promoteurs 40%

3.7. Chronogramme d'exécution du Programme.

Tableau n° 17 : Chronogramme des activités de la filière bovine

Numéro d'ordre	Activités	Année de réalisation					Responsable de la mise en œuvre
		A1	A2	A 3	A4	A5	
1	Lancement du programme						MAE/FAO
2	Sensibilisation des acteurs et des autorités politico administratives						MAE
3	Recensement des acteurs et du cheptel						MAE
4	Organisation des acteurs de la filière en associations						MAE/ Collectivités Locales
5	Réhabilitation de 3 CAT						MAE/FAO /Bailleurs de Fonds
6	Achat équipements et géniteurs						MAE/FAO
7	Formation des encadreurs						MAE /FAO
8	Encadrement technique						MAE /FAO
9	Formation des différents acteurs de la filière						MAE/FAO /Secteur privé
10	Installation des éleveurs métayers						MAE
11	Suivi et évaluation du programme						MAE/ FAO/ Bailleurs de fonds

4. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE OVINE-CAPRINE

4.1. Contexte et Justification

L'élevage des petits ruminants constitue un excellent moyen de production de viande rouge dans des délais relativement courts. Ovins et caprins sont en effet deux espèces animales très rustiques et assez prolifiques qui se caractérisent par une grande capacité de transformation des herbages, de sous produits agricoles et agro industriels en viande.

Cependant la production nationale est très faible et n'intervient qu'à hauteur de 20,93% dans la satisfaction des besoins de consommation en 2007. Au cours de la même année, les importations pour ces deux types de viande ont été de 437 tonnes pour une valeur de 320 millions de FCFA (source : Direction Générale des Douanes, 2007) essentiellement sous forme d'animaux sur pieds.

Au regard des immenses ressources fourragères (12 millions d'hectares) dont dispose le pays, l'élevage ovin et caprin présente de bonnes perspectives de développement.

4.2. Objectifs spécifiques du secteur

- Couvrir 60% des besoins nationaux en viande ovine et 80% en viande caprine dans une période de 5 ans.
- Importer les matrices nécessaires pour mettre en place 5 CAT en élevage ovin et 2 CAT en élevage caprin, susceptibles de produire et de diffuser des géniteurs aux éleveurs.

Ces CAT auront par ailleurs le rôle de :

- ✓ Transit et quarantaine des sujets importés ;
- ✓ Recherche et développement y compris en amélioration génétique ;
- ✓ Encadrement, formation et suivi des éleveurs.

4.3. Contraintes à lever

Les contraintes à lever sont :

- Le déficit en géniteurs ;
- Le coût élevé des intrants et matériels d'élevage ;
- La pression pathologique notamment la Peste des Petits Ruminants et les parasitoses ;
- Faiblesse d'encadrement des éleveurs.

4.4. Stratégies de promotion

Elle repose sur les actions suivantes :

- La création de 7 CAT dont 5 en élevage ovin et 2 en élevage caprin ;
- Le crédit bétail ou métayage ;
- La vaccination systématique contre la Peste des Petits Ruminants pour atteindre un taux de couverture d'au moins 80% du cheptel concerné ;
- La mise en place d'un programme de prophylaxie contre les autres pathologies ;
- L'appui conseil aux éleveurs.

4.5. Résultats attendus

- 548 tonnes de viande ovine et 182 tonnes de viande caprine sont produites soit une couverture respective de 60 et 80% des besoins nationaux ;
- 29.500 élevages (5 femelles et 1 male par élevage) sont installés.

4.6. Coût du Programme

Le coût du programme est évalué à seize milliards sept cent quarante cinq millions six cent dix mille (16 745 610 000) francs CFA.

Tableau n°18 : Coût de la composante « mise en place des CAT »

Libellé	Quantité	Pu	Pt	Nbre de CAT	Coût total des CAT
Infrastructure	1	45 000 000	45 000 000	7	315 000 000
Equipement	1	39 500 000	39 500 000	7	276 500 000
Achats des animaux	30012	150 000	4 501 800 000		4 501 800 000
Produits vétérinaires	1	5 700 000	5 700 000	7	39 900 000
Frais généraux	1	50 750 000	50 750 000	7	355 250 000
Formation	2	20 000	40 000	7	280 000
Sous Total					5 488 730 000

Tableau n°19 : Coût de la composante « installation des nouveaux élevages »

Libellé	Quantité	Pu	Pt	Nbre d'exploit	Coût total des exploitations
Infrastructure	1	100 000	100 000	60000	6 000 000 000
Equipement	1	15 000	15 000	60000	900 000 000
Crédit Bétail (transport animaux)	1	50 000	50 000	60000	3 000 000 000
Produits vétérinaires	10	1250	12 500	60000	750 000 000
Formation des auxiliaires (344 agents)	1	20 000	20 000	344	6 880 000
Formation des éleveurs	1	10 000	10 000	60 000	600 000 000
Sous total					11 256 880 000

Tableau n°20 : Coût total et modalités de financement du programme

Composantes du budget	Montant (FCFA)	Sources de financement		
		Etat	Bailleurs	Promoteurs
5 CAT ovins et 2 CAT caprins	5 488 730 000	5 488 730 000	0	0
Installation des nouveaux élevages	11 256 880 000	2 251 376 000	4 502 752 000	4 502 752 000
TOTAL	16 745 610 000	7 740 106 000	4 502 752 000	4 502 752 000

- Installation des CAT : Etat 100%
- Installation des nouveaux élevages : Etat 20%, Bailleurs 40% et promoteurs 40%

4.7. Chronogramme d'exécution du Programme.

Tableau n° 21 : Chronogramme des activités de la filière ovine - caprine

Numéro d'ordre	Activités	Années de réalisation					Responsable de la mise en œuvre
		A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	
1	Lancement du programme						MAE/FAO
2	Sensibilisation des acteurs et des autorités politico administratives						MAE
3	Recensement des acteurs et du cheptel						MAE
4	Organisation des acteurs de la filière en associations						MAE/ Collectivités Locales
5	Création de 5 CAT ovins et 2 CAT caprins						MAE/FAO/ Bailleurs de Fonds
6	Achat équipements et géniteurs						MAE/FAO
7	Formation des encadreurs						MAE /FAO
8	Encadrement technique						MAE /FAO
9	Formation des différents acteurs de la filière						MAE/FAO/ Secteur privé
10	Installation des éleveurs métayers						MAE
11	Suivi et évaluation du programme						MAE /FAO/ Bailleurs de fonds

5. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE LAIT

5.1. Contexte et justification

L'élevage laitier n'existe plus au Congo. La couverture de la consommation en lait et produits laitiers est assurée à 100% par les importations. Celles-ci se sont élevées à 8.158 tonnes en 2007 pour une valeur de 7.618 millions de francs CFA.

Un projet d'expérimentation laitière avait été mis en place dans le District d'Igné (PK 45) par le Gouvernement en 1978 avec l'assistance technique cubaine. Celui-ci avait démontré la possibilité de produire du lait dans le pays.

Le présent programme se propose de capitaliser ces acquis d'autant plus que le pays dispose d'importantes ressources naturelles (12 millions d'hectares de formations herbeuses, pluviométrie élevée, etc.) et humaines (grande disponibilité en cadres) capables de soutenir durablement ce type de production.

5.2. Objectifs spécifiques

- Intégrer l'activité laitière dans les productions animales ;
- Produire 70 génisses métisses F1 (Holstein x Ndama) dans 5 ans ;
- Installer 35 élevages ;
- Améliorer les performances laitières de la race Ndama (de 2 à 5 litres par jour) ;
- Former 10 inséminateurs formateurs polyvalents en 5 ans.

5.3. Contraintes à lever

- La pression pathologique notamment les trypanosomoses ;
- Le manque de formation des éleveurs et des techniciens ;
- Le déficit en géniteurs ;
- Le coût élevé des intrants et matériels d'élevage ;
- Le choix de site approprié à ce type d'élevage.

5.4. Stratégie de promotion

Elle repose sur les actions suivantes :

- Création d'un centre d'amélioration génétique et de formation à la production laitière ;
- Formation et suivi des éleveurs au centre et dans les élevages ;
- Formation des inséminateurs ;
- Installation des éleveurs formés
 - ✓ Production et diffusion des génisses F1 (2 génisses par élevage)
 - ✓ Création des exploitations

5.5. Résultats attendus

En 5 ans :

- L'activité laitière est intégrée dans les productions animales ;
- 70 génisses métisses F1 (Holstein x Ndama) sont produites ;
- 35 élevages laitiers sont installés ;
- Les performances laitières de la race Ndama sont améliorées ;
- 10 inséminateurs formateurs polyvalents sont formés.

5.6. Coût du programme

Le coût du programme est évalué à cinq cent quatre millions cent quatre vingt dix mille (504 190 000) francs CFA

Tableau n°22 : Coût de la composante « installation du centre »

Libellé	Quantité	Pu	Pt	Nbre Centre	Coût total du centre
Infrastructures				1	150 000 000
Equipement					90 000 000
Achat des animaux	25	1 500 000	37 500 000	1	37 500 000
Plantation des pâturages (60 hectares)	60	250 000	15 000 000	1	15 000 000
Aliments concentrés					26 000 000
Frais généraux					100 000 000
Formation des inséminateurs	10	30 000	300 000	1	300 000
Formation des cadres	3	3 000 000	9 000 000	1	9 000 000
Achats de la semence	500	30 000	15 000 000	1	15 000 000
Suivi des élevages	1	100 000	100 000	35	3 500 000
Sous total					446 300 000

Tableau n°23 : Coût de la composante « installation des élevages »

Libellé	Quantité	Pu	Pt	Nbre d'exploit	Coût total des exploitations
Infrastructure	1	500 000	500 000	35	17 500 000
Crédit Bétail	2	250 000	500 000	35	17 500 000
Produits vétérinaires	70	72 000	5 040 000		5 040 000
Frais généraux	1	500 000	500 000	35	17 500 000
Formation des éleveurs	1	10 000	10 000	35	350 000
Sous total					57 890 000

Tableau n°24 : Coût total et modalités de financement du programme

Composantes du budget	Montant (FCFA)	Sources de financement		
		Etat	Bailleurs	Promoteurs
Centre d'amélioration génétique	446 300 000	446 300 000	0	0
Installation des élevages	57 890 000	34 734 000	11 578 000	11 578 000
TOTAL	504 190 000	481 034 000	11 578 000	11 578 000

- Installation du centre : Etat 100%
- Installation des nouveaux élevages : Etat 60%, Bailleurs 20% et promoteurs 20%

5.7. Chronogramme d'exécution du Programme

Tableau n° 25 : Chronogramme des activités de la filière lait

Numéro d'ordre	Activités	Années de réalisation					Responsable de la mise en œuvre
		A 1	A2	A 3	A 4	A 5	
1	Lancement du programme						MAE/FAO
2	Sensibilisation des acteurs et des autorités politico administratives						MAE
3	Création du centre d'amélioration génétique et de formation à la production laitière						MAE/FAO /Bailleurs de Fonds
4	Mise en place des pâturages artificiels						MAE
5	Achat équipements et géniteurs						MAE/FAO
6	Formation des encadreurs						MAE /FAO
7	Encadrement technique						MAE /FAO
8	Formation des différents acteurs de la filière						MAE/FAO/ Secteur privé
9	Installation des éleveurs formés						MAE
10	Suivi et évaluation du programme						MAE / FAO/ Bailleurs de fonds

6. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE ELEVAGES NON CONVENTIONNELS

6.1 SOUS PROGRAMME AULACODICULTURE

6.1.1. Contexte et justification

Les savanes congolaises regorgent de nombreuses espèces animales dont l'aulacode, appelé localement « SIBISSI ». L'aulacode est un grand rongeur dont la viande, très prisée par les populations, constitue une source importante de protéines animales. Cependant, cet animal est soumis à une chasse sans précédent menaçant sa disparition. En milieu urbain, la viande d'aulacode est spéculative à cause de l'insuffisance de l'offre face à une demande toujours croissante. Il est donc impérieux de développer l'élevage de cet animal pour satisfaire la demande, et préserver l'espèce.

Une autre raison qui amènerait à encourager cet élevage, est que l'aulacode sauvage a complètement disparu dans les régions proches de Brazzaville du fait des épizooties de dermatoses qui continuent de décimer l'animal.

Cependant des atouts existent notamment :

- La disponibilité en ressources fourragères ;
- L'abondance des géniteurs sauvages.

A ce jour, deux centres de formation sont fonctionnels à l'Institut d'appui au développement agricole (Agri Congo) Tchimbambouka à Pointe-Noire et Kombé à Brazzaville, disposant d'une capacité de production de 300 géniteurs chacun. Agri Congo a formé depuis 2001 une centaine d'exploitants, et a diffusé près de 1000 géniteurs auprès des éleveurs au Congo et en RD Congo.

6.1.2. Objectifs spécifiques du secteur

En 5 ans :

- Installer 200 nouveaux élevages;
- Créer 4 CAT dans les stations d'Agri-Congo pour l'approvisionnement des éleveurs en reproducteurs ;
- Assurer, l'encadrement, la formation et le suivi des éleveurs.

6.1.3. Contraintes à lever

Les contraintes à lever sont :

- L'insuffisance des géniteurs ;
- La faible implication de la recherche vétérinaire et zootechnique ;
- L'insuffisance d'appui technique.

6.1.4. Stratégies de promotion

Les stratégies de mise en œuvre du Programme sont :

- Création de quatre (4) CAT dans les stations d'Agri-Congo : les CAT seront approvisionnés en parentaux importés et de capture locale ;
- Formation et suivi des éleveurs ;
- Création des espaces de production fourragère dans les CAT ;
- Appui à l'installation des éleveurs formés par la fourniture du petit équipement d'élevage et des géniteurs.

6.1.5. Résultats attendus

En 5 ans ;

- 200 nouveaux élevages de 6 femelles et 2 mâles chacun sont installés ;
- Une production de 14.406 aulacodes, soit 40 tonnes de viande est réalisée ;
- 1.719 géniteurs sont produits à la 5eme année dans les CAT ;
- 4 CAT sont créés et sont fonctionnels.

6.1.6. Coût du sous programme

Le coût du sous programme est évalué à un milliard trois cent dix neuf millions trois cent quatre vingt mille (1 319 380 000) francs CFA.

Tableau n°26 : Coût de la composante « Mise en place des CAT »

Libellé	Quantité	Pu	Pt	Nbre de CAT	Coût total des CAT
Infrastructure	1	27 680 000	27 680 000	4	110 720 000
Equipement	1	75 000	75 000	4	300 000
Achat des géniteurs	76	50 000	3 800 000	4	15 200 000
Plantation des pâturages 2 ha/ CAT	1	1 000 000	1 000 000	4	4 000 000
Aliments concentrés en kg	132 100	400	52 840 000	4	211 360 000
Produits vétérinaires	1	100 000	100 000	4	400 000
Formations	1	100 000	100 000	4	400 000
Suivi des éleveurs	1	75 000 000	75 000 000	4	300 000 000
Frais généraux (fonctionnement)	1	50 000 000	50 000 000	4	200 000 000
Sous total					842 380 000

Tableau n°27 : Coût de la composante « installation des nouveaux élevages »

Libellé	Quantité	Pu	Pt	Nbre de d'exploit	Coût total des exploitations
Infrastructure (bâtiment 30 m2)	1	1 500 000	1 500 000	200	300 000 000
Equipement	1	75 000	75 000	200	15 000 000
Achat des géniteurs	8	10 000	80 000	200	16 000 000
Aliments concentrés en kg	1525	400	610 000	200	122 000 000
Produits vétérinaires	45	1 000	45 000	200	9 000 000
Formations	1	15 000	15 000	200	3 000 000
Frais généraux	1	60 000	60 000	200	12 000 000
Sous total					477 000 000

6.1.7. Chronogramme d'exécution du sous programme

Tableau n° 28 : Chronogramme des activités du sous programme

Numéro d'ordre	Activités	Années de réalisation					Responsable de la mise en œuvre
		A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	
1	Lancement du programme						MAE/FAO
2	Sensibilisation des acteurs et des autorités politico administratives						MAE
3	Recensement des acteurs et du cheptel						MAE
4	Organisation des acteurs en associations						MAE/Collectivités Locales
5	Création de 4 CAT						MAE/FAO /Bailleurs de Fonds
6	Achat équipements et géniteurs						MAE/FAO
7	Formation des encadreurs						MAE /FAO/ONG
8	Formation des acteurs de la filière						MAE/FAO/Secteur privé
9	Installation des éleveurs						MAE
10	Suivi et évaluation du programme						MAE/FAO/ Bailleurs de fonds

6.2 SOUS PROGRAMME CUNICULTURE

6.2.1. Contexte et justification

L'élevage non conventionnel en général et la cuniculture en particulier peut jouer un rôle important dans la stratégie de réduction de la dépendance alimentaire et de lutte contre la pauvreté.

Sur le plan technique, l'élevage du lapin exige peu d'espace.

Le lapin est un animal à cycle court, très prolifique sur lequel on peut compter pour accroître la production nationale de viande dans de brefs délais.

Il présente l'avantage d'avoir un régime alimentaire herbivore qui peut être complété par des résidus agroalimentaires.

Malgré ces atouts, la cuniculture reste une activité peu développée. La production de viande de lapin est très marginale, elle ne couvre pas les besoins de consommation de la population, ce qui justifie la mise en place du présent programme destiné à appuyer le développement de cet élevage.

6.2.2. Objectifs spécifiques du secteur

- Installer 50 nouveaux élevages dans les grands centres urbains, et dans certains départements ;
- Créer 2 CAT dans les stations d'Agri-Congo pour l'approvisionnement des éleveurs en reproducteurs ;
- Assurer, l'encadrement, la formation et le suivi des éleveurs ;
- Susciter l'engouement de la population à produire et à consommer la viande de lapin ;
- Promouvoir l'organisation professionnelle des cuniculteurs.

6.2.3 Contraintes à lever

Les contraintes à lever sont :

- L'insuffisance des géniteurs ;
- La faible implication de la recherche vétérinaire et zootechnique ;
- Le faible niveau de consommation de la viande de lapin ;
- Le coût élevé et la méconnaissance du produit ;
- L'insuffisance d'appui technique.

6.2.4-Stratégies de promotion

Les stratégies de mise en œuvre du programme sont :

- Création de deux (2) CAT dans les stations d'Agri-Congo ; les CAT seront approvisionnés en parentaux importés ;
- Formation et suivi des éleveurs ;
- Création des espaces de production fourragère dans les CAT ;
- Appui à l'installation des éleveurs formés par la fourniture des géniteurs et du petit équipement d'élevage ;
- Organisation d'une journée du lapin avec exposition vente et dégustation.

6.2.5-Résultats attendus

En 5 ans :

- 50 nouveaux élevages de 5 femelles et 2 mâles chacun (dont 1 de réserve) sont installés ;
- Une production de 508.928 lapins, soit 712 tonnes de viande est réalisée à la 5eme année ;
- 31.871 géniteurs sont produits à la 5eme année dans les CAT ;
- 2 CAT sont créés.

6.2.6. Coût du sous programme

Le coût du sous programme est évalué à quatre cent quatre vingt seize millions sept cent quatre vingt huit mille (496 788 000) francs CFA.

Tableau n°29 : Coût de la composante « Mise en place des CAT »

Libellé	Quantité	Pu	Pt	Nbre de CAT	Coût total des CAT
		27 653 500			
Infrastructure	1		27 653 500	2	55 307 000
Equipement	1	75 000	75 000	2	150 000
Géniteurs	77	50 000	3 850 00	2	7 700 000
Aliment concentré (kg)	2 900	350	1 015 000	2	2 030 000
Produits vétérinaires	148	1 000	148 000	2	296 000
Formation	3	100 000	300 000	2	600 000
Fonctionnement (personnel)	3	15 000 000	45 000 000	2	90 000 000
Responsable technique	1	30 000 000	30 000 000	2	60 000 000
Suivi des éleveurs (nombre de visites : 600)	600	25 000	15 000 000	2	30 000 000
Frais généraux	1	10 000 000	10 000 000	2	20 000 000
Sous total					266 083 000

Tableau n°30: Coût de la composante « installation des nouveaux élevages »

Libellé	Quantité	Pu	Pt	Nbre d'exploit	Coût total des exploitations
Infrastructure	1	2 500 000	2 500 000	50	125 000 000
Equipement	1	75 000	75 000	50	3 750 000
Géniteurs	7	50 000	350 000	50	17 500 000
Aliment concentré	3 906	350	1 367 100	50	68 355 000
Produits vétérinaires	207	1 000	207 000	50	10 350 000
Formation	1	15 000	15 000	50	750 000
Frais généraux	1	100 000	100 000	50	5 000 000
sous total					230 705 000

6.2.8-Chronogramme d'exécution du sous-programme

Tableau n° 31 : Chronogramme des activités du sous programme

Numéro d'ordre	Activités	Années de réalisation					Responsable de la mise en œuvre
		A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	
1	Lancement du programme						MAE/FAO
2	Sensibilisation des acteurs et des autorités politico administratives						MAE
3	Recensement des acteurs et du cheptel						MAE
4	Organisation des acteurs en associations						MAE/ Collectivités Locales
5	Création de 2 CAT						MAE/FAO /Bailleurs de Fonds
6	Achat géniteurs et équipements						MAE/FAO
7	Formation des encadreurs						MAE /FAO/ONG
8	Formation des différents acteurs de la filière						MAE/FAO /Secteur privé
9	Installation des éleveurs						MAE
10	Suivi et évaluation du programme						MAE/FAO/ Bailleurs de fonds

6.3 SOUS PROGRAMME APICULTURE

6.3.1. Contexte et justification

L'apiculture ou l'art d'élever les abeilles est une activité peu vulgarisée au Congo. La production nationale de miel est faible et se situe autour de 25 tonnes par an. Cependant, les potentialités apicoles du Congo sont énormes, elles peuvent être estimées à plusieurs millions de tonnes de miel par an avec une apiculture bien structurée et bien organisée.

L'apiculture est une activité rentable. Les charges alimentaires sont quasiment nulles. Pour fabriquer le miel, les abeilles sucent le nectar de la fleur sans la tuer. L'investissement de démarrage est essentiellement limité à l'acquisition des ruches en matériaux locaux et du petit matériel technique. Pour toutes ces raisons, le présent programme trouve sa justification.

6.3.2. Objectifs spécifiques du secteur

- Installer 5000 ruches améliorées en matériaux locaux au profit de 500 apiculteurs ;
- Former et renforcer les capacités opérationnelles des producteurs ;
- Produire 20 tonnes de miel par an;
- Promouvoir l'organisation des apiculteurs en associations structurées.

6.3.3. Contraintes à lever

Les contraintes à lever sont :

- Le coût élevé des ruches ;
- L'insuffisance d'appui technique ;
- L'agressivité des abeilles.

6.3.4. Stratégies de promotion

Les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par le Programme se résument ainsi qu'il suit :

- Développement de la production apicole dans ou au voisinage des aires protégées comme activité alternative au braconnage, ainsi que dans les villages pour lutter contre les ravageurs des cultures, (ex. les éléphants) ;
- Développement du partenariat avec les ONG ayant de l'expertise dans le domaine ;
- Appui à la conception, à la fabrication et à la distribution du matériel apicole de base (ruches, enfumoirs, voiles, etc.) confectionné avec des matériaux locaux ;
- Promotion de la vulgarisation du programme apicole grâce à un système de « métayage » spécial appelé « ruches-ristourne » ;
- Promotion des associations de collecte et de commercialisation avec la création des marchés ou de comices spéciaux pour les produits de la ruche ;
- Intégration progressive de l'apiculture dans les programmes d'enseignement, de formation et de recherche.

6.3.5. Résultats attendus

En 5 ans :

- 500 apiculteurs sont formés et installés ;
- 100 tonnes de miel sont produits ;
- Les apiculteurs sont organisés en associations professionnelles.

6.3.6. Coût du sous programme

Le coût du sous programme est évalué à cent vingt et un million (121 000 000) de FCFA.

Tableau n°32 : Coût de la composante « installation des nouveaux apiculteurs »

Libellé	Quantité	Pu	Pt
Equipement (financement de 1000 ruches)	1 000	50 000	50 000 000
Formations (apiculteurs)	500	10 000	5 000 000
Suivi et encadrement (apiculteurs)	500	120 000	60 000 000
Frais généraux			6 000 000
TOTAL			121 000 000

Tableau n°33 : Coût total et modalités de financement du programme

Désignation	Montant	Sources de financement		
		Etat	Bailleurs	Promoteurs
Aulacode	1 319 380 000	1 033 180 000	95 400 000	190 800 000
Cuniculture	230 705 000	92 282 000	46 141 000	92 282 000
Apiculture	121 000 000	48 400 000	24 200 000	48 400 000
TOTAL	1 671 085 000	1 173 862 000	165 741 000	331 482 000

- Installation des CAT : Etat 100%
- Installation des nouveaux élevages : Etat 40%, Bailleurs 20% et promoteurs 40%

6.3.8- Chronogramme d'exécution du programme**Tableau n° 34 : Chronogramme des activités du programme**

Numéro d'ordre	Activités	Année de réalisation					Responsable de la mise en œuvre
		A1	A 2	A3	A4	A 5	
1	Lancement du programme						MAE/FAO
2	Sensibilisation des acteurs et des autorités politico administratives						MAE
3	Recensement des apiculteurs						MAE
4	Organisation des acteurs de la filière en associations						MAE/Collectivités Locales
5	Achat équipements						MAE/FAO
6	Formation des apiculteurs						MAE /FAO/ONG
7	Installation des apiculteurs						MAE /ONG
8	Suivi et évaluation du programme						MAE/FAO/ Bailleurs de fonds

PROGRAMMES D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES

1. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

1.1. Contexte et justification

Parmi les causes à l'origine des mauvaises performances du sous secteur de l'élevage figure la faiblesse de l'appui institutionnel. En effet les services de l'élevage tant au niveau central que départemental sont dépourvus des moyens matériels et financiers substantiels. De plus ils fonctionnent avec un personnel numériquement faible, non recyclé et mal réparti (62% dans les centres urbains et 38% dans le milieu rural) ; ce qui ne leur permet pas d'accomplir efficacement leur mission d'encadrement. De même, la recherche vétérinaire et zootechnique n'est pas performante. L'unique centre de recherche dont dispose le Congo en la matière (CRVZ) a perdu toutes ses capacités fonctionnelles du fait des destructions qu'il a subies pendant les conflits armés. Il en est de même pour l'institut de développement rural et les écoles agricoles (lycées et collèges).

Il convient aussi de noter que le sous secteur de l'élevage souffre de la faiblesse organisationnelle des acteurs (paysans, privés, o n g ...) et des rapports de partenariat.

1.2. Objectifs spécifiques

- Recruter 922 diplômés en production et santé animales dont 67 docteurs vétérinaires, 62 ingénieurs zootechniciens et assimilés, 144 ingénieurs des travaux d'élevage ou ITDR, 252 contrôleurs d'élevage et 397 assistants d'élevage, infirmiers et assimilés;
- Programmer des formations spécialisées pour 300 agents dans les domaines suivants : nutrition animale, amélioration génétique, production fourragères, productions animales, pathologie et épidémiologie animale, techniques de laboratoire, contrôle de la qualité des produits, gestion et économie de l'élevage ;
- Doter les services centraux et départementaux de l'élevage en matériels techniques et moyens roulants (2 véhicules tout terrain pour la DGE et 12 pour les Directions départementales) ;
- Doter le Centre de Recherches Vétérinaires et Zootechniques en matériel technique, biologique et en moyens roulants (2 véhicules tout terrain);
- Doter l'Institut de Développement Rural en moyens techniques :
- Créer 2 laboratoires périphériques de diagnostic ;
- Promouvoir la création d'au moins 5 organisations professionnelles des acteurs (une par filière de production) et leur formation ;
- Créer 97 secteurs de l'élevage dans l'ensemble du territoire

1.3. Contraintes à lever

Les contraintes à lever sont :

- L'insuffisance des moyens humains, matériels et financiers des services de l'élevage ;
- L'inexistence des secteurs de l'élevage dans les départements ;
- L'insuffisance des moyens humains, matériels et financiers du centre de recherches vétérinaires et zootechniques ;
- La faiblesse des capacités organisationnelles des acteurs.

1.4. Stratégies de promotion

Elle repose sur les actions suivantes :

- renforcement des capacités opérationnelles des services de l'élevage ;
- réhabilitation du Centre de Recherches Vétérinaires et Zootechniques et de l'Institut de Développement Rural;
- création de 2 laboratoires périphériques de diagnostic ;
- promotion des organisations professionnelles des acteurs.

1.5. Résultats attendus

- 922 diplômés en production et santé animale sont recrutés ;
- 300 agents spécialisés sont formés ;
- Les services de l'élevage et le Centre de Recherches Vétérinaires et Zootechniques sont dotés en matériel technique, biologique et moyens roulants ;
- l'Institut de Développement Rural et les écoles agricoles sont dotés en matériel technique ;
- 2 laboratoires périphériques de diagnostic sont créés ;
- 5 organisations professionnelles des acteurs au moins sont promues et formées ;
- 97 secteurs de l'élevage sont créés.

1.6. Coût du programme

Le coût du programme est évalué à quatre milliards neuf cent quinze millions cent trente six mille (4 915 136 000) francs CFA.

Tableau n°35 : Coût de la composante « renforcement des capacités institutionnelles »

Libellé	Quantité	Pu	Pt
Investissement			
Matériel roulant			
Véhicule 4x4	16	25 000 000	400 000 000
Motocyclette (secteurs élevage)	100	1 500 000	150 000 000
Equipement technique			
Equipements de laboratoires			250 000 000
Matériels d'intervention terrain			200 000 000
Mise en place des laboratoires périphériques			
Construction	2	50 000 000	100 000 000
Equipement	2	100 000 000	200 000 000
Formations spécialisées	300	10 000 000	3 000 000 000
Equipement de bureau			50 000 000
Sous total			4 350 000 000
Fonctionnement			
Carburant (en litres)			
Véhicules 4x4	76800	700	53 760 000
Motocyclettes (secteurs élevage)	240 000	1000	240 000 000
Lubrifiant(en litres)			17 376 000

Entretien et réparation (véhicules et motos)			100 000 000
Fournitures de bureau			100 000 000
Sous total			511 136 000
Appui à la promotion des organisations professionnelles			
Mission de sensibilisation	12	2 000 000	24 000 000
Mise en place des organisations professionnelles	6	5 000 000	30 000 000
Sous total			54 000 000

Tableau n°36 : Coût total et modalités de financement du programme

Composantes du budget	Montant (FCFA)	Sources de financement		
		Etat	Bailleurs	Promoteurs
Investissement	4 350 000 000	3 480 000 000	870 000 000	0
Fonctionnement	511 136 000	511 136 000	0	0
Appui à la création des organisations professionnelles	54 000 000	32 400 000	16 200 000	5 400 000
TOTAL	4 915 136 000	4 023 536 000	886 200 000	5 400 000

- Investissement : Etat 80% et bailleurs 20%
- Fonctionnement : Etat 100%
- Appui à la promotion des organisations professionnelles : Etat 60%, bailleurs 30% et promoteurs 10%

1.7. Chronogramme d'exécution du programme

Tableau n° 37 : Chronogramme des activités du programme

N° Ordre	Activités	Année de réalisation					Responsable de la mise en œuvre
		A 1	A 2	A3	A4	A5	
1	Lancement du programme						MAE/MRSIT/FAO/ Acteurs des filières
2	Sensibilisation des acteurs et des autorités politico administratives						MAE/Collectivités locales
3	Création des secteurs de l'élevage						MAE
4	Recrutement de 922 cadres et agents de l'élevage.						MAE/MFPRE
5	Organisation des formations de 300 agents spécialisés						MAE/FAO/ Bailleurs de fonds
6	Redéploiement du personnel des services de l'élevage.						MAE
7	Equipement des services de l'élevage, du CRVZ, de l'IDR et les autres écoles de formation agricole en moyens matériels et financiers.						MAE/MRSIT/MEFB/ Bailleurs de fonds
8	Création de 2 laboratoires périphériques de diagnostic						MAE / Bailleurs de fonds
9	Appui à la création et à la formation des organisations professionnelles						MAE/Collectivités locales/ ONG
10	Suivi et évaluation du programme						MAE/FAO/ Bailleurs de fonds

2. PROGRAMME NATIONAL DE CONTROLE DES EPIZOOTIES

2.1. Contexte et justification

Les maladies animales constituent un frein au développement de l'élevage au Congo. Pour permettre aux services vétérinaires centralisés et décentralisés d'être plus opérationnels dans le diagnostic et la lutte contre ces maladies, il a été mis en place un réseau d'épidémiosurveillance des maladies animales depuis 2002.

Ce réseau qui compte 15 postes d'observation et 80 postes relais est insuffisamment maillé et nécessite d'être renforcé par l'augmentation du nombre de postes et leur équipement.

2.2. Objectifs spécifiques

- Renforcer les capacités des 15 postes d'observation des maladies animales existants ;
- Créer et équiper 15 nouveaux postes;
- Former 200 agents à la surveillance épidémiologique, à la détection précoce des maladies et à la riposte;
- Former 15 agents aux techniques de diagnostic de laboratoire ;
- Former 20 agents d'encadrement ;
- Réaliser 2 enquêtes épidémiologiques sur tout le territoire national ;
- Renforcer les capacités de diagnostic des 2 laboratoires (DGE et CRVZ) ;
- Organiser des campagnes annuelles de vaccination contre la peste des petits ruminants (PPR), la maladie de Newcastle et la maladie de Gumboro.
- Mettre en place un programme d'étude et d'identification sur les dermatoses des aulacodes;

2.3. Contraintes à lever

Les contraintes à lever sont :

- Insuffisance du nombre de poste et d'agents de surveillance ;
- Manque d'équipement de laboratoire ;
- Déficit de formation en épidémiosurveillance et en techniques de diagnostic de laboratoire ;
- Absence d'un stock de médicaments et de vaccins.

2.4. Stratégies de promotion

Elles reposent sur les actions suivantes :

- Renforcement des capacités du réseau national d'épidémiosurveillance en :
 - ✓ créant et en équipant 15 nouveaux postes ;
 - ✓ équipant les 2 laboratoires de diagnostics (DGE et CRVZ) ;
 - ✓ formant 200 agents en épidémiosurveillance et 15 en techniques de laboratoire ;
 - ✓ formant 20 agents d'encadrement.
- Contrôle des mouvements transfrontaliers du bétail ;
- Constitution de stocks de médicaments et de vaccins ;
- Adoption des mesures législatives et réglementaires spécifiques à chaque maladie.

2.5. Résultats attendus

- 15 postes d'observation des maladies animales existants sont renforcés ;
- 15 nouveaux postes sont créés ;
- 200 agents sont formés en épidémiologie ;
- 15 agents sont formés en technique de laboratoire ;
- Des stocks de médicaments et de vaccins sont constitués
- Des campagnes annuelles de vaccination contre la peste des petits ruminants (PPR) et la maladie de Newcastle sont réalisées ;
- Des textes législatifs et réglementaires sont élaborés et adoptés ;
- La dermatose des aulacodes est identifiée et contrôlée

2.6. Coût du programme

Le coût total du programme est évalué à Un milliard dix sept millions huit cent cinquante deux mille (1 017 852 000) francs CFA.

Tableau n°37 : Coût de la composante « investissement »

Libellé	Quantité	Pu	Pt
Investissement			
Véhicule 4 x 4 pick-up	2	25 000 000	50 000 000
Motos	110	150 000	16 500 000
Moteur hors-bord	4	2 500 000	10 000 000
Pirogues	4	100 000	400 000
Réfrigérateurs électriques	110	200 000	22 000 000
Groupes électrogènes	110	200 000	22 000 000
Glacières 10L	250	20 000	5 000 000
Cryoconservateurs	800	1 000	800 000
Equipement des services vétérinaires (postes d'observation et postes relais)			25 000 000
Matériel de communication			3 000 000
Construction des parcs de quarantaine aux postes frontaliers	10	5 000 000	50 000 000
Equipement de bureau(Ordinateur portable (laptop), photocopieuse)			4 000 000
Stabilisateur	2	35 000	70 000
Sous Total			208 770 000

Tableau n°38 : Coût de la composante « fonctionnement »

Libellé	Quantité	Pu	Pt
Enquête épidémiologique	48 pers	784 000	37 632 000
Formation des agents de terrain	200 pers	12 500	2 500 000
Formation du personnel de laboratoire	15 pers	150 000	2 250 000
Formation du personnel d'encadrement	20 pers	100 000	2 000 000
Mission de supervision	12 pers	1 400 000	16 800 000
Atelier de lancement du projet			2 000 000
Sensibilisation des éleveurs et des autorités politico administratives départementales			20 000 000
Envoi des échantillons aux laboratoires étrangers			10 000 000
Kit de diagnostic Elisa (Newcastle, PPA, PB, PPCB, Brucellose, Grippe aviaire)	30	1 500 000	45 000 000
tuberculine (doses)	90 000	10	900 000
Vaccin contre la PPR (doses)	500 000	60	30 000 000
Vaccin contre la maladie de Newcastle (doses)	33 000 000	5	165 000 000
Vaccin contre la maladie de Gumboro (doses)	33 000 000	10	330 000 000
Fournitures de bureau			5 000 000
Rémunération des agents des postes d'observation			30 000 000
Carburant et lubrifiant			100 000 000
Entretien et réparation des véhicules et motos			10 000 000
Sous total			809 082 000

Tableau n°39 : Coût total et modalités de financement du programme

Composantes du budget	Montant (FCFA)	Sources de financement		
		Etat	Bailleurs	Promoteurs
Investissement	208 770 000	125 262 000	83 508 000	0
Fonctionnement	809 082 000	485 449 200	323 632 800	0
TOTAL	1 017 852 000	610 711 200	407 140 800	0

- Investissement : Etat 60% et bailleurs 40%
- Fonctionnement : Etat 60% et bailleurs 40%

2.7. Chronogramme d'exécution du programme

Tableau n° 40 : Chronogramme des activités du programme

N° ordre	Activités	Année de réalisation					Responsable de la mise en œuvre
		A1	A2	A3	A4	A5	
1	Lancement du programme						MAE/FAO/ONG/ acteurs des filières
2	Sensibilisation des éleveurs et des autorités politico administratives sur la nécessité du contrôle des maladies animales.						MAE/ collectivités locales/ONG/ acteurs des filières
3	Réalisation des enquêtes épidémiologiques pour établir la cartographie des maladies surveillées.						MAE/FAO
4	Création et équipement de 15 nouveaux postes d'observation						MAE / Programme
5	Formation en épidémiologie et en techniques de diagnostic de laboratoire						MAE/ FAO
6	Acquisition des équipements de laboratoire et du matériel d'intervention sur le terrain						MAE/ FAO
7	Acquisition d'un stock de médicaments et de vaccins						MAE/FAO
8	Organisation des campagnes de vaccination						MAE/ FAO/ ONG/acteurs des filières
9	Construction des infrastructures de quarantaine						MAE/ONG/ acteurs des filières
10	Rapportage des maladies du bétail, à l'OIE et à l'UA/IBAR						MAE
11	Edition d'un bulletin d'informations sanitaires						MAE/Programme
12	Supervision, suivi et évaluation						MAE/ FAO

3. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA COMMERCIALISATION ET DE TRANSFORMATION DES VIANDES

3.1. Contexte et justification

L'état des lieux des filières de l'élevage au Congo révèle une quasi inexistence des infrastructures d'abattage d'animaux de boucherie, de traitement, de commercialisation et de transformation des viandes.

Dans les deux grandes agglomérations urbaines de Brazzaville et Pointe noire, les opérations d'abattage d'animaux, le traitement et la distribution des viandes qui en sont issues se déroulent dans des conditions hygiéniques déplorables.

Il y a donc nécessité de mettre en œuvre ce programme pour protéger la santé publique et promouvoir la consommation de certaines viandes (viande porcine notamment) sous forme de produits transformés.

3.2. Objectifs spécifiques

- Construire 2 abattoirs modernes à Brazzaville (capacité de 2 000 à 3000 tonnes par an) et à Pointe-Noire (capacité de 1000 à 2000 tonnes par an) et 15 aires d'abattage dans les autres communes et chefs lieu des départements;
- Promouvoir la transformation d'au moins 30% de la production porcine en produits charcutiers;
- Former 50 agents en hygiène et industrie des aliments d'origine animale ;
- Promouvoir les normes de qualité des produits sur les circuits de distribution
- Former et encadrer 100 jeunes charcutiers et bouchers modernes.

3.3. Contraintes à lever

Les contraintes à lever sont :

- Les difficultés d'approvisionnement d'animaux destinés à l'abattage ;
- Les abattages clandestins ;
- Le déficit des cadres formés en hygiène et industrie des aliments d'origine animale ;
- L'insuffisance de réglementation en matière d'hygiène, de commercialisation, de conservation et de transformation des produits animaux.

3.4. Stratégies de promotion

Elles reposent sur les actions suivantes :

- Construction d'infrastructures d'abattage et de transformation ;
- Installation d'infrastructures de stockage et de conservation ;
- Formation des cadres en hygiène et industrie des aliments ;
- Formation des charcutiers dans les abattoirs modernes (Brazzaville et Pointe-Noire).

3.5. Résultats attendus

- 2 abattoirs modernes et 15 aires d'abattage sont construits ;
- 50 agents en hygiène et industrie des aliments d'origine animale sont formés ;
- 30% de la production porcine sont transformés ;
- Les normes de qualité des produits sont promues sur les circuits de distribution ;
- 100 charcutiers et bouchers sont formés.

3.6. Coût du programme

Le coût du programme est évalué à deux milliards deux cent soixante trois millions cinq cent mille (2 263 500 000) francs CFA.

Tableau n°41 : Coût de la composante « commercialisation et transformations des viandes »

Libellé	Quantité	Pu	Pt
Investissement			
Abattoir moderne de Brazzaville			
Infrastructure (génie civil)			500 000 000
Equipements			400 000 000
Abattoir moderne de Pointe Noire			
Infrastructure (génie civil)			300 000 000
Equipements			250 000 000
Aires d'abattage communales et départementales			
Infrastructure (génie civil)	15	30 000 000	450 000 000
Equipements	15	20 000 000	300 000 000
Formation			
Formation des charcutiers	100	200 000	20 000 000
Formation des formateurs	5	6 000 000	30 000 000
Formation locale des agents	45	300 000	13 500 000
TOTAL			2 263 500 000

Tableau n°42 : Coût total et modalités de financement du programme

Composantes du budget	Montant (FCFA)	Sources de financement		
		Etat	Bailleurs	Promoteurs
Investissement	2 263 500 000	1 697 625 000	452 700 000	113 175 000
TOTAL	2 263 500 000	1 697 625 000	452 700 000	113 175 000

- Investissement : Etat 75% et bailleurs 20% et promoteurs 5%

3.7. Chronogramme d'exécution du programme

Tableau n°43 : Chronogramme des activités du programme

N° ordre	Activités	Année de réalisation					Responsable de la mise en œuvre
		A1	A2	A3	A4	A5	
1	Lancement du programme						MAE/ FAO/ONG/acteurs des filières
2	Sensibilisation des éleveurs, des populations et des autorités politico administratives sur la nécessité du contrôle de la qualité des viandes						MAE/collectivités locales/ONG/ acteurs des filières
3	Choix des sites et installation des abattoirs et aires d'abattage						MAE/ collectivités locales décentralisées
4	Formation des formateurs et des agents en hygiène et industrie des aliments d'origine animale						MAE /FAO/UMNG
5	Formation des charcutiers et bouchers						MAE/ Secteur privé
6	Suivi et évaluation du programme						MAE/ FAO

4. PROGRAMME DE MODERNISATION DE L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE LIÉ À L'ÉLEVAGE AU CONGO

4.1. Contexte et justification

Il s'agit de lancer un vaste programme de modernisation, de codification et de vulgarisation du droit lié à l'agriculture en général et à l'élevage en particulier. En d'autres termes, il faut doter le pays, dans les années à venir, d'un cadre législatif, réglementaire et institutionnel apte à faire du secteur agropastoral le moteur de l'économie Congolaise. Celui-ci aura le mérite de rendre le droit en vigueur vivant pour assurer l'effectivité du principe « Nul n'est censé ignorer la loi » afin que les réglementations adoptées soient connues des différents acteurs impliqués dans les filières.

4.2. Objectifs

4.2.1 .Objectif global

Moderniser et harmoniser l'environnement juridique et institutionnel de l'élevage au Congo et rendre le droit en vigueur vivant et accessible à tous.

4.2.2 Objectifs spécifiques

Mettre en place un cadre juridique favorisant :

- la sécurité sanitaire des intrants et produits de l'élevage conformes aux normes internationales ;
- la préservation de l'environnement ;
- la prévention des infractions et des litiges ;
- la meilleure organisation des acteurs;
- une fiscalité attrayante pour les investisseurs nationaux et étrangers ;
- l'amélioration des conditions de travail et la protection sociale des éleveurs et autres acteurs ;
- la modernisation du statut de l'exploitant agropastoral.

4.3. Activités à mettre en place

Le programme mettra en place les moyens nécessaires visant :

- La promotion et l'application des textes réglementaires existants et leur actualisation ;
- L'élaboration des textes ci-après :
 - ✓ Loi d'orientation agropastorale et ses textes d'application ;
 - ✓ Loi portant Code de l'élevage et ses textes d'application ;
 - ✓ Lois spécifiques portant organisation de chaque filière de l'élevage ;
 - ✓ Loi ou Ordonnance portant exonération de tous droits et taxes à l'importation des produits, matériels, équipements et autres intrants agricoles pour une période de cinq ans.
- La mise en place d'une Cellule juridique au Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage (MAE) : recrutement par le MAE de deux juristes permanents, spécialistes en droit agro-foncier, droit agroalimentaire et les domaines connexes ;
- La mise en place d'un projet « Appui à l'élaboration de la Loi d'orientation agropastorale, du Code de l'élevage et leurs textes d'application ».

4.4. Durée du programme

La phase pilote du programme va durer trois (3) ans.

4.5. Résultats attendus

- Les acteurs des différents maillons (producteurs, chercheurs, fournisseurs d'intrants, vétérinaires, commerçants, transporteurs, etc.) des filières sont suffisamment organisés et structurés ;
- Le statut de l'exploitant agricole est modernisé et sa transmission facilitée ;
- Le statut de l'éleveur est protégé comme celui de l'artisan aujourd'hui ;
- La sécurité sanitaire des produits de l'élevage est améliorée ;
- Les pratiques respectueuses de l'environnement sont favorisées en amont et en aval de l'élevage ;
- l'accès à la terre ou mieux à la propriété foncière est facilité ;
- Les enjeux sanitaires et environnementaux sont pris en compte à tous les niveaux (produits, matériels, équipements et intrants agricoles, fabriqués au niveau local, importés par les opérateurs du secteur agricole et péri-agricole) ;
- Le pays dispose d'un code définissant des règles pour tous les maillons de la chaîne de l'élevage comme c'est le cas avec les activités forestières.

4.6. Coût du programme

Le coût du programme est évalué à cinquante millions (50 000 000) de francs CFA .

Tableau n°44: Coût de la composante « modernisation de l' environnement juridique »

Libelle	Nombre	Coût unitaire	Coût total
Consultants (juristes, techniques...) durée 6 mois	12	500 000	36 000 000
Ateliers	2	2 500 000	5 000 000
Frais généraux			5 000 000
Codification et Vulgarisation des textes en vigueur après adoption et promulgation			4 000 000
TOTAL			50 000 000

Tableau n°45 : Coût total et modalités de financement du programme

Composantes du budget	Montant (FCFA)	Sources de financement		
		Etat	Bailleurs	Promoteurs
Environnement juridique	50 000 000	2 500 000	47 500 000	0
TOTAL	50 000 000	2 500 000	47 500 000	0

- Contribution : Etat 5% , bailleurs 95%

4.7. Chronogramme d'exécution du programme.

Tableau n°46 : Chronogramme d'activités du programme

N° Ordre	Activités	Année de réalisation			Responsable de la mise en œuvre
		A 1	A 2	A3	
1	Lancement du programme * Recrutement du responsable et équipe du projet				MAE /FAO
2	Réalisation des consultations nationales participatives				Programme
3	Rédaction et validation des textes				Programme/ MAE/FAO (Service droit et développement/ Bureau juridique)
4	Adoption et promulgation des textes				Parlement /Gouvernement
5	Codification et vulgarisation des textes promulgués				Programme/ MAE /FAO

ANNEXES

ANNEXE 1 : PARAMETRES DE DETERMINATION DES COUTS DES PROGRAMMES

a. Programme filière avicole

Hypothèse 30 % de couverture des besoins					
POULETS DE CHAIR					
Besoins viandes de volaille en tonne (importations+ prod actuelle)	32 295,00	37 548,90	43 662,60	50 784,10	58 855,20
Taux de couverture par prod nat	10,00	15,00	20,00	25,00	30,00
Couverture projetée	3 229,50	5 632,34	8 732,52	12 696,03	17 656,56
Cheptel	2 153 000	3 754 890	5 821 680	8 464 017	11 771 040
Production viande en tonne	2 799	4 881	7 568	11 003	15 302
Nbre d'élevage par an	538,25	938,72	1 455,42	2 116,00	2 942,76
BESOINS POUSSINS un jour	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Cheptel chair	1 339 333	1 340 000	1 340 667	1 341 333	1 342 000
Mortalité chair (10 %)	148 815	148 889	148 963	149 037	149 111
Besoins poussins chair	1 488 148	1 488 889	1 489 630	1 490 370	1 491 111
Œufs a incuber (80 %)	1 860 185	1 861 111	1 862 037	1 862 963	1 863 889
Œufs fécondés pondus	2 325 231	2 326 389	2 327 546	2 328 704	2 329 861
Cheptel parentaux femelles	15 502	15 509	15 517	15 525	15 532
Cheptel parentaux males(1 male pour 10 femelles)	1 550	1 551	1 552	1 552	1 553
Total males et femelles	17 052	17 060	17 069	17 077	17 086
Parentaux chair 1 jour femelles	17 224	17 233	17 241	17 250	17 258
Parentaux chair 1 jour males	1 722	1 723	1 724	1 725	1 726
Total males et femelles 1 jour	18 946	18 956	18 965	18 975	18 984

Besoins alimentaires poulets de chair Production (Couverture de 30 %)					
Aliment (Kg)	9 688 500	16 897 005	26 197 560	38 088 075	52 969 680
Par an	807 375	1 408 084	2 183 130	3 174 006	4 414 140
Par mois	26 913	46 936	72 771	105 800	147 138
En tonne par jour	27	47	73	106	147

PONDEUSES (objectif 15 œufs par habitant dans 5 ans)					
Années	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Population	3 914 550	4 028 854	4 146 496	4 267 573	4 392 186
cons / hab /an	5	7	10,00	12,00	15,00
besoins œufs en unité	19 572 750	28 201 978	41 464 960	51 210 876	65 882 790
Cheptel	97 864	141 010	207 325	256 054	329 414
Nbre élevages	196	282	415	512	659
Besoins aliments en kg	5 382 506	7 755 544	11 402 864	14 082 991	18 117 767
Besoins par mois en kg	299 028	430 864	633 492	782 388	1 006 543
Besoins par jour en tonne	9,97	14,36	21,12	26,08	33,55
Production poules reformées en T		15,66	22,56	33,17	40,97
BESOINS POUSSINS un jour	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Cheptel ponte	97 864	141 010	207 325	256 054	329 414
Mortalité ponte (12%)	13 345	19 229	28 272	34 917	44 920
Besoins poussins ponte	111 209	160 239	235 596	290 971	374 334
Œufs a incuber (80 %)	278 022	400 596	588 991	727 427	935 835
Œufs fécondés pondus	347 528	500 745	736 239	909 284	1 169 794
Cheptel parentaux femelles	2 317	3 338	4 908	6 062	7 799
Cheptel parentaux males(1 male pour 10 femelles)	232	334	491	606	780
Total males et femelles	2 549				
Parentaux ponte 1 jour femelles	2 574	3 709	5 454	6 735	8 665
Parentaux ponte 1 jour males	257	371	545	674	867
Total males et femelles 1 jour	2 832	4 080	5 999	7 409	9 532
TOTAL VIANDE CHAIR ET REFORME EN T	2 799	4 897	7 591	11 036	15 343
TOTAL ALIMENTS CHAIR ET PONTE PAR JOUR (en tonne par jour)	37	61	94	132	181

BESOINS PARENTAUX CHAIR ET PONTE					
Total males et femelles chair	17 052	17 060	17 069	17 077	17 086
Total males et femelles ponte	2 549	3 672	5 399	6 668	8 578
BESOINS PARENTAUX 1 JOUR CHAIR ET PONTE					
Parentaux chair 1 jour femelles	17 224	17 233	17 241	17 250	17 258
Parentaux chair 1 jour males	1 722	1 723	1 724	1 725	1 726
Total parentaux chair 1 jour	18 946	18 956	18 965	18 975	18 984
Parentaux ponte 1 jour femelles	1 914	1 915	1 916	1 917	1 918
Parentaux ponte 1 jour males	21 051	21 062	21 072	21 083	21 093
Total parentaux ponte 1 jour	22 965	22 977	22 988	23 000	23 011
BESOIN EN COUVOIR					
POULETS DE CHAIR					
Nombre œufs a couvrir	1 860 185	1 861 111	1 862 037	1 862 963	1 863 889
Nombre œufs par cycle	372 037	372 222	372 407	372 593	372 778
Nombre œufs par couvée	93 009	93 056	93 102	93 148	93 194
Nombre de couvoir (capacité 100000 œufs)	4	4	4	4	4
Nombre d'éclosoir(capacité 100000 œufs)	4	4	4	4	4
POULETS PONTE					
Nombre œufs a couvrir	278 022	400 596	588 991	727 427	935 835
Nombre œufs par couvée	69 506	100 149	147 248	181 857	233 959
Nombre de couvaision par an	12	12	12	12	12
Nombre de couvoir(capacité 20000 œufs)	2	2	2	3	4
Nombre d'éclosoir (20000 œufs)	2	2	2	3	4

b. Programme filière porcine

Hypothèse 30 % à 50 % de couverture des besoins					
ELEVAGE PORC					
Années	2009	2010	2011	2012	2013
Besoins viande porcine (importations+ prod nationale)	9 708	10 475	11 320	12 205	13 177
Taux de couverture par prod nat(%)	30	35	40	45	50
Couverture projetée(tonne)	2 912	3 666	4 528	5 492	6 588
Cheptel boucherie(carcasse en tête)	48 540	61 104	75 466	91 539	109 804
Cheptel vif en nbre de tête	69 343	87 292	107 809	130 770	156 863
Cheptel de départ	77 048	96 991	119 787	145 300	174 292
Cheptel reproducteur	11 557	14 549	17 968	21 795	26 144
Cheptel verrat	2 311	2 910	3 594	4 359	5 229
Cheptel truies	9 246	11 639	14 374	17 436	20 915
Cheptel élevage	65 490	82 442	101 819	123 505	148 148
Nombre d'élevage en engrais	1 926	2 425	2 995	3 633	4 357
Nombre d'élevages à installer	101	399	456	510	580
Quantité d'aliment en tonne par an	36 232	45 610	56 330	68 327	81 961
Quantité d'aliment jour en tonne	99	125	154	187	225
2-cheptel permanent dans les CAT (pour 5 CAT)					
Cheptel truies	40,13				
Cheptel verrat	4				
Production CAT	549	4 304	33 742	264 538	2 073 978
Effectif porcelets femelles	274	2 152	16 871	132 269	1 036 989
Effectif porcelets mâles	274	2 152	16 871	132 269	1 036 989
Total cheptel permanent CAT	44				
Quantité d'aliment en tonne par an	246	1 549	12 147	95 234	746 632
Quantité d'aliment jour en tonne	1	4	33	261	2 046
Quantité totale d'aliment (en tonne par an)	36 478	47 159	68 477	163 561	828 593
Quantitétotale d'aliment jour (en tonne)	100	129	188	448	2 270

c. Programme filière bovine

Hypothèse 10% de couverture des besoins					
ELEVAGE BOVIN					
Années	2009	2010	2011	2012	2013
Besoins viandes bovine en tonne (importations+ prod nationale)	11 821,90	13 375,80	15 134,70	16 472,80	18 622,80
Taux de couverture par prod nat(%)	2	4	6	8	10
Couverture projetée(tonne)	236,44	535,03	908,08	1 317,82	1 862,28
Cheptel boucherie(carcasse en tête)	2 364	5 350	9 081	13 178	18 623
cheptel vif en nbre de tête	19 703	44 586	75 674	109 819	155 190
Cheptel de départ	20 313	49 540	84 082	122 021	172 433
Cheptel reproducteur	7 109	17 339	29 429	42 707	60 352
Cheptel taureau	284	694	1 177	1 708	2 414
Cheptel vaches	6 825	16 645	28 251	40 999	57 938
cheptel élevage	13 203	32 201	54 653	79 313	112 082
Nombre d'élevage	1 185	2 890	4 905	7 118	10 059
Nombre d'élevages à installer	426	1 461	1 727	1 897	2 521
BESOINS DES CAT					
1-Cheptel transit					
Cheptel génisse	2 131	7 307	8 635	9 485	12 603
Cheptel taurillon	426	1 461	1 727	1 897	2 521
Total cheptel transit	2 557	8 768	10 363	11 382	15 124
2-cheptel permanent(pour 3 CAT)					
Cheptel vaches	300	300	300	300	300
Cheptel taureau	12	12	12	12	12
Renouvellement reproducteurs					
Vaches	15	15	15	15	15
Taureaux	2	2	2	2	2
Total cheptel permanent CAT	329	329	329	329	329
Total cheptel transit + permanent CAT	2 886	9 098	10 692	11 711	15 453

d. Sous programme filière ovine

Hypothèse 60% de couverture des besoins					
ELEVAGE OVIN					
Années	2009	2010	2011	2012	2013
Besoins viandes des ovins en tonne (importations+ prod nationale)	673,30	693,00	783,70	806,60	913,60
Taux de couverture par prod nat(%)	20	30	40	50	60
Couverture projetée(tonne)	134,66	207,90	313,48	403,30	548,16
Cheptel boucherie(carcasse en tête)	10 773	16 632	25 078	32 264	43 853
Cheptel vif en nbre de tête	71 819	110 880	167 189	215 093	292 352
Cheptel de départ	84 493	130 447	196 693	253 051	343 944
Cheptel reproducteur	50 696	78 268	118 016	151 831	206 366
Cheptel bélier	2 028	3 131	4 721	6 073	8 255
Cheptel brebis	48 668	75 138	113 295	145 757	198 111
Cheptel élevage	33 797	52 179	78 677	101 220	137 577
Nombre d'élevage en engrais	8 449	13 045	19 669	25 305	34 394
Nombre d'élevages à installer	3 584	4 595	6 625	5 636	9 089
1-Cheptel transit dans les CAT dans les élevages)					
 besoin Cheptel brebis	17 921	22 977	33 123	28 179	45 446
 besoin Cheptel bélier	3 584	4 595	6 625	5 636	9 089
 Total cheptel transit	21 505	27 573	39 748	33 815	54 536
Production agneau + agnelle	22 575	36 225	58 128	93 276	149 676
 Production agnelle	10 836	17 388	27 902	44 772	71 844
 Production agneau	11 739	18 837	30 227	48 504	77 831
2-cheptel permanent dans les CAT (pour 5 CAT)					
 Cheptel brebis	2 000				
 Cheptel bélier	80				
 Production CAT	2 519	4 043	6 487	10 410	16 704
 Effectif agnelle	1 209	1 941	3 114	4 997	8 018
 Effectif agneau	1 310	2 102	3 373	5 413	8 686
Renouvellements reproducteurs					
 Brebis		400	388	623	999
 Bélier		8	210	337	541
Total cheptel permanent CAT	2 080				
Total cheptel transit + permanent CAT	23 585				
Total Cheptel METAYAGE + CAT	25 094,20	40 267,56	64 615,58	103 685,78	166 380,00
Total Brebis	12 045	19 328	31 015	49 769	79 862
Total bélier	13 049	20 939	33 600	53 917	86 518
Importations brebis	19 921	3 649	2 108	21 590	34 416
Importations bélier	3 664	16 344	26 975	48 281	77 428

e. Sous programme filière caprine

Hypothèse : 80% de couverture des besoins					
ELEVAGE CAPRIN					
Années	2009	2010	2011	2012	2013
Besoins viandes des ovins en tonne (importations+ prod nationale)	172,24	185,32	199,02	213,36	228,38
Taux de couverture par prod nat(%)	40	50	60	70	80
Couverture projetée(tonne)	68,90	92,66	119,41	149,35	182,70
Cheptel boucherie(carcasse en tête)	5 512	7 413	9 553	11 948	14 616
Cheptel vif en nbre de tête	55 117	74 128	95 530	119 482	146 163
Cheptel de départ	64 843	87 209	112 388	140 567	171 957
Cheptel reproducteur	38 906	52 326	67 433	84 340	103 174
Cheptel bouc	1 556	2 093	2 697	3 374	4 127
Cheptel chèvre	37 350	50 233	64 735	80 966	99 047
Cheptel élevage	25 937	34 884	44 955	56 227	68 783
Nombre d'élevage en engrais	6 484	8 721	11 239	14 057	17 196
Nombre d'élevages à installer	1 050	3 287	5 805	8 622	11 761
1-Cheptel transit dans les CAT dans les élevages)					
besoin Cheptel chèvres	5 251	16 434	29 023	43 112	58 807
besoin Cheptel bouc	1 050	3 287	5 805	8 622	11 761
Total cheptel transit	6 301	19 720	34 827	51 735	70 569
Production chevreaux + chevrettes	9 540	17 859	33 435	62 593	81 245
Production chevrettes	4 579	8 573	16 049	30 045	38 998
Production chevreaux	4 961	9 287	17 386	32 548	42 247
2-cheptel permanent dans 2 CAT					
Cheptel chèvre	100				
Cheptel bouc	4				
Production CAT	182	340	637	1 192	2 232
Effectif chevrette	87	163	306	572	1 071
Effectif chevreaux	94	177	331	620	1 160
Renouvellement reproducteurs					
Chèvre		20	33	61	114
Bouc		2	18	33	62
Total cheptel permanent CAT	126				
Total cheptel transit + permanent CAT	6 427				
Total Cheptel METAYAGE + CAT	9 721,46	18 199,54	34 071,36	63 784,99	83 476,63
Total chèvre	4 666	8 736	16 354	30 617	40 069
Total bouc	5 055	9 464	17 717	33 168	43 408
Importations chèvre	5 351	7 698	12 669	12 495	18 739
Importations bouc	1 054	6 177	11 913	24 546	31 646

f. Programme filière lait

ELEVAGE BOVIN PRODUCTION DE LAIT					
Années	2009	2010	2011	2012	2013
Besoins lait bovin en tonne (importations)	10 765,00	12 408,80	14 056,60	16 216,70	18 447,20
Taux de couverture par prod nat(%)	1	2	3	4	5
Couverture projetée(tonne)	107,65	248,18	421,70	648,67	922,36
Cheptel production	45				
cheptel vif en nbre de tête	50				
Cheptel de départ	55				
Cheptel taureau	2				
Production					
Cheptel veau					
Cheptel velle					
Nombre d'élevage					
Nombre d'élevages à installer	587				
BESOINS DES CAT					
1-Cheptel transit					
Cheptel génisse	2 934	-	-	-	-
Cheptel taurillon	587	-	-	-	-
Total cheptel transit	3 520	-	-	-	-
2-cheptel permanent (pour 3 CAT)					
Cheptel vaches	300	300	300	300	300
Cheptel taureau	12	12	12	12	12
Renouvellement reproducteurs					
Vaches	15	15	15	15	15
Taureaux	2	2	2	2	2
Total cheptel permanent CAT	329	329	329	329	329
Total cheptel transit + permanent CAT	3 191	329	329	329	329

g. Programme élevages non conventionnels

g.1. Sous programme aulacodiculture

Hypothèse : 60% de couverture des besoins

Années	2009	2010	2011	2012	2013
1 - Besoins des élevages à installer					
Nombre d'élevages à installer	20	30	40	50	60
Besoin en cheptel reproducteur des élevages					
Aulacodine	120	180	240	300	360
Aulacodin	40	60	80	100	120
Production attendue	576	1 855	3 007	7 947	14 406
Mâles sub-adultes	288	927	1 503	3 973	7 203
Femelles sub-adultes	288	927	1 503	3 973	7 203
Production vendue	490	1 577	2 556	6 755	12 245
2- Besoins des CAT (pour 4 CAT)					
Cheptel aulacodine	63	93	137	242	358
Cheptel aulacodin	13	19	27	48	72
Production CAT	300	444	1 051	1 162	1 719
Effectif femelles	150	222	526	581	860
Effectif mâles	150	222	526	581	860

g.2. Sous programme cuniculture

Hypothèse : 50 élevages a installer					
Années	2009	2010	2011	2012	2013
1 - Besoins des élevages à installer					
Nombre d'élevages à installer	10	10	10	10	10
Besoin en cheptel reproducteur des élevages					
Lapine	50	50	50	50	50
Lapin	20	20	20	20	20
Cheptel attendu	1 440	9 101	10 541	96 833	508 928
Mâles subadultes	720	4 550	5 270	48 416	254 464
Femelles subadultes	720	4 550	5 270	48 416	254 464
Production vendue	1 224	7 736	8 960	82 308	432 589
2- Besoins des CAT (pour 2 CAT)					
Cheptel lapine	5	19	74	285	1 107
Cheptel lapin	2	4	15	57	221
Production CAT	141	546	2 117	8 214	31 871
Effectif femelles	70	273	1 059	4 107	15 935
Effectif mâles	70	273	1 059	4 107	15 935

g.3. Sous programme apiculture

Hypothèse : 500 apiculteurs à installer					
Années	2009	2010	2011	2012	2013
1 - Besoins des élevages à installer					
Nombre d'apiculteurs à installer	100	100	100	100	100
Besoin en ruches des élevages	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Production attendue	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Nbre d'ONG en appui aux éleveurs	2				

ANNEXE 2 ; Termes de mandat du personnel technique à recruter

Termes de mandat : Docteur vétérinaire

- Assure la gestion d'une direction ou d'un service au niveau central ou départemental
- Participe à la conception et à la réalisation des politiques de santé et de production animale
- Coordonne et effectue le contrôle des denrées alimentaires d'origine animale
- Met en place et coordonne les mesures d'épidémiosurveillance
- Dirige ou officie dans les instituts de recherche et les laboratoires d'analyse
- Assure les mesures de prophylaxie et de traitement du cheptel et animaux de compagnie
- Assure le contrôle des médicaments vétérinaires et leur mise sur le marché
- Assure un rôle de formation
- Exécute toute autre tâche liée au service, à la demande de son supérieur

Termes de mandat : Ingénieurs zootechniciens et assimilés (Bac + 5)

- Assure la gestion d'une direction ou d'un service au niveau central ou départemental
- Participe à la conception et à la réalisation des politiques de production animale
- Assure la conception et la supervision de la vulgarisation des techniques d'élevage (l'habitat, la reproduction, l'alimentation, l'amélioration et la conservation des ressources zoo-génétiques et l'hygiène de l'élevage...)
- Assure la recherche et la formation en production animale
- Dirige et officie dans les laboratoires et centre de recherches liés à la production animale
- Exécute toute autre tâche liée au service, à la demande de son supérieur

Termes de mandat : Ingénieurs des travaux d'élevage ou ITDR (Bac + 3)

- Supplée le docteur vétérinaire ou l'ingénieur zootechnicien
- Dirige les campagnes de vulgarisation des techniques d'élevage et d'encadrement des éleveurs
- Exécute les campagnes de vaccination du bétail et assure les soins vétérinaires de base
- Participe à la mise en œuvre des programmes sectoriels
- Anime les secteurs d'élevage et les CAT
- Assure la formation des ouvriers agricoles
- Exécute toute autre tâche liée au service, à la demande de son supérieur

Termes de mandat : Contrôleurs d'élevage (Bac production et santé animale)

- Supplée l'ingénieur des travaux de développement rural
- Assure un rôle d'animation
- Assure un rôle de relais entre les services d'élevage et les producteurs
- Assure la formation et l'encadrement des éleveurs sur un secteur géographique précis
- Administre des soins vétérinaires de base
- Exécute toute autre tâche liée au service, à la demande de son supérieur

Termes de mandat : Assistants d'élevage, infirmiers et assimilés (Brevet)

- Supplée le contrôleur d'élevage
- Participe aux actions d'animation
- Assure un rôle de relais entre les services d'élevage et les producteurs
- Contribue à la formation et l'encadrement des éleveurs sur un secteur géographique précis
- Administre des soins vétérinaires de base
- Exécute toute autre tâche liée au service, à la demande de son supérieur